

Lettre de Mission

Dieu, lui qui en Jésus, de riche qu'il était s'est fait pauvre pour nous enrichir de sa pauvreté (2 Co 8,9) est la dignité des pauvres¹. Le Seigneur nous les donne comme maîtres. Il s'identifie à eux (Mt25). C'est à partir d'eux que l'Église est appelée à se renouveler. Ces convictions qui ont habité la vie de Saint Vincent de Paul, et tant de témoins à travers l'histoire sont celles qui meuvent la diaconie du diocèse d'Arras. Elles lui donnent son axe, son souffle, sa raison d'être et son horizon.

« Pour l'Église, l'option pour les pauvres est une catégorie théologique avant d'être culturelle, sociologique, politique ou philosophique. [...]. En plus de participer au *sensus fidei*, par leurs propres souffrances ils [les pauvres] connaissent le Christ souffrant. Il est nécessaire que tous nous nous laissions évangéliser par eux. La nouvelle évangélisation est une invitation à reconnaître la force salvifique de leurs existences, et à les mettre au centre du cheminement de l'Église », écrit le Pape François dans l'exhortation apostolique *La Joie de l'Évangile* (n° 198 – cf. n° 197-200). Il poursuit : « je veux dire avec douleur que la pire discrimination dont souffrent les pauvres est le manque d'attention spirituelle. L'immense majorité des pauvres a une ouverture particulière à la foi ; ils ont besoin de Dieu et nous ne pouvons pas négliger de leur offrir son amitié, sa bénédiction, sa Parole, la célébration des Sacrements et la proposition d'un chemin de croissance et de maturation dans la foi. L'option préférentielle pour les pauvres doit se traduire principalement par une attention religieuse privilégiée et prioritaire » (n°200).

Ainsi, les pauvres portent une parole de salut et l'ensemble des baptisés doit apprendre à écouter ce que Dieu dit à l'Église à travers eux.

La « diaconie » du diocèse d'Arras reçoit mission de :

- Créer un groupe diocésain « place et parole des pauvres », impulseur du cap à tenir ;
- Stimuler l'Église diocésaine et les communautés qui la composent, par tous les moyens qui se présenteront, dans une authentique et profonde écoute des pauvres (car la diaconie ne serait être l'affaire de quelques spécialistes, mais bien celle de tous les baptisés) ;

¹ « La Sainte Écriture révèle la prédilection de Dieu pour les pauvres et les nécessiteux (cf. Mt 25, 31-46). Souvent, les Pères synodaux ont rappelé la nécessité que l'annonce évangélique, l'engagement des Pasteurs et des communautés soient orientés vers ces frères. En effet, « les premiers à avoir droit à l'annonce de l'Évangile sont précisément les pauvres qui ont besoin, non seulement de pain, mais aussi de paroles de vie ». La diaconie de l'amour, qui ne doit jamais faire défaut dans nos Églises, doit toujours être unie à l'annonce de la Parole et à la célébration des saints Mystères. En même temps, il faut reconnaître et valoriser le fait que les pauvres eux-mêmes sont aussi des agents d'Évangélisation. Dans la Bible, le véritable pauvre est celui qui s'en remet totalement à Dieu* et Jésus lui-même, dans l'Évangile, appelle bienheureux ceux à qui « appartient le Royaume des Cieux » (Mt 5, 3 ; cf. L 6,20). Le Seigneur exalte la simplicité de cœur de celui qui reconnaît en Dieu sa vraie richesse, qui met en lui, et non dans les biens de ce monde, son espérance. L'Église ne peut décevoir les pauvres : « Les Pasteurs sont appelés à les écouter, à apprendre d'eux, à les guider dans leur foi et à les motiver pour qu'ils soient des artisans de leur propre histoire ». L'Église sait aussi qu'il existe une pauvreté qui est vertu, à cultiver et à choisir librement, comme l'ont fait de nombreux saints et qu'il existe une misère qui est souvent le résultat d'injustices, qui est provoquée par l'égoïsme, qui a pour symptôme l'indigence et la faim et qui alimente les conflits. Quand l'Église annonce la Parole de Dieu, elle sait qu'il faut favoriser un « cercle vertueux » entre la pauvreté « à choisir » et la pauvreté « à combattre », redécouvrant « la sobriété et la solidarité, comme valeurs évangéliques et, en même temps, universelles [...]. Ce qui comporte des choix de justice et de sobriété » (Benoît XVI, Exhortation apostolique *Verbum Domini*, 2011, n°107).

- Aider les baptisés à convertir leur regard sur les pauvres : « Quand on parle des riches, on ne parle pas d'abord d'argent mais du regard que portent sur nous les gens d'en haut et les bien-pensants. » Marcel ;
- Aider à construire une authentique communion évangélique où aucun ne soit exclus, ni pauvre ni riche, mais où tous trouvent leur place. Il s'agit donc à de bâtir à partir du plus pauvre, à partir de celui que nous n'avons pas encore pu rejoindre.
- Accompagner et encourager le développement dans le diocèse des groupes qui permettent aux plus démunis d'être accueillis, accompagnés, d'y trouver une espace d'expression , une maison , de prendre la parole à partir de la Parole de Dieu, de nourrir leur foi et de pouvoir l'exprimer au cœur de l'Eglise et dans le monde, notamment les groupes de la Pierre d'Angle, et aussi toute autre initiative allant en ce sens ;
- Participer à la réflexion à venir sur la place de la piété populaire dans le diocèse et d'aider à une meilleure prise en compte des plus démunis dans la liturgie ;
- Créer et entretenir le lien avec le réseau Saint Laurent ;
- Stimuler les diacres du diocèse dans leur attention et leur service des plus pauvres ;
- Proposer à l'évêque toute initiative qui pourrait aider le diocèse à devenir davantage une Eglise à partir des pauvres ;
- Exercer un rôle de veille sur les questions de justice sociale concernant les plus démunis, en informer l'évêque le cas échéant.

Pour réaliser sa mission, la diaconie du diocèse d'Arras

- Noue des relations avec des associations partenaires, confessionnelles ou non (Secours Catholique, ATD Quart Monde, Conférences Saint Vincent de Paul, la Mission Ouvrière etc.)
- Participe au pôle diocésain écologie intégrale et fraternité
- Est mise sous le patronage de Saint Benoit-Joseph Labre dont on approfondira la spiritualité : homme libre, attentif aux plus petits, toujours en chemin, profondément ancré en Dieu ;
- Rend compte annuellement de son activité au vicaire général ou à l'évêque.

A Arras, le 1^{er} décembre 2021

+ Olivier Leborgne,

Evêque d'Arras